

CHERS CONFRERES ET AMIS,

*Yves Junter  
de M. Le Gorce  
homme par  
M. Louis Képpel*

Il y a dix ans à peine nous apprenions le décès de Joseph GIRARD qui fut mon parrain dans votre illustre compagnie. Aujourd'hui, par un funeste acharnement du sort, c'est à mon filleul, à notre ami et compagnon Yves LE GORREC, que je dois dire adieu : sans doute comprendrez-vous que je sois saisi, devant la tâche pénible qui m'incombe, d'une grande et vive émotion.

Né à Rennes le 8 avril 1888, Yves LE GORREC fut reçu très jeune à l'Ecole Polytechnique. Sorti second de Fontainebleau en 1912, il fit partie de ces nombreux et vaillants officiers qui comprenaient les raisons profondes de la première guerre mondiale et s'y dévouèrent héroïquement. Deux fois blessé, il fut nommé capitaine d'infanterie après la bataille de la Marne et élevé au rang de chevalier de la Légion d'Honneur.

Après ces années d'épreuves, au péril de sa vie, Yves LE GORREC va se retrouver pour longtemps dans cette terre d'Alsace qu'il a contribué à libérer d'un joug pénible. En effet, réformé pour ses nombreuses blessures, il est désigné pour diriger à Strasbourg le service industriel au Haut-Commissariat Général. Nommé sequestre des Biens pétroliers allemands en Alsace-Lorraine, il participe avec une rare compétence et un dévouement exemplaire à la constitution : de la Société Anonyme d'Exploitation Minières de Pechelbronn, de la Cie des transports Rhénans, de la Société pour l'Expansion du port de Strasbourg -dont il sera pendant plusieurs années le vice-président-, et enfin de la Chambre Patronale des Industries du Bas-Rhin et régions limitrophes, qui lui accordera le titre de membre à vie.

Durant ces douze années de présence en Alsace, Yves LE GORREC se fit apprécier non seulement par sa généreuse nature, mais encore par l'intelligence qu'il sut montrer face aux difficiles problèmes qui se posaient alors dans nos provinces délimitées.

En 1923, il participa à la création de la caisse de compensation des allocations familiales du Bas-Rhin, treize ans avant que la loi ne rendît cette institution obligatoire en France. Mais une grave intervention chirurgicale, en 1929, devait le contraindre à quitter Strasbourg pour se fixer à Voiteur, sans que pour autant son immense activité se ralentît : nommé vice-président du Service Industriel d'Alsace rattaché à Paris, il sera encore président d'honneur de Socantar et de la Cie des Transports Rhénans, vice-président des Compagnies d'Assurances "L'Abeille", conseiller de "Rhin et Rhône", et administrateur de "Pathé-Cinéma"...

Mais il est temps, chers Collègues, d'en venir aux activités proprement viniques de celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte. Ancien stagiaire du Professeur FERRE à l'Institut d'Oenologie et grand défenseur de la viticulture jurasienne, Yves LE GORREC assumait la lourde tâche de reconstituer le vignoble du Jura et, en particulier, de rétablir le Château Chalon à son véritable rang :

tâche longue et ardue, mais que notre ami disparu sut mener à bien, de la façon brillante que nous savons, en assurant la délimitation et la mécanisation du vignoble, et en trouvant, grâce à une courageuse mais efficace propagande, les débouchés nécessaires pour la vente des vins du Jura.

Ces mérites -sur lesquels nous n'avons pas à insister puisqu'ils sont présents à toutes les mémoires-, ne faisaient-ils pas d'Yves LE GORREC l'un des oenologues les plus dignes de participer aux travaux de notre Académie des vins de France ? Pendant le temps -trop court hélas- qu'il a siégé parmi nous, son activité essentielle s'est située à la commission spéciale des membres parisiens chargée d'examiner les cartes de vins présentées à notre visa par les restaurateurs. Ses remarques -il vous en souvient- furent toujours pertinentes, et c'est avec autant de distinction que de hauteur de vue qu'il coopéra inlassablement à nos discussions académiques. Puisse son exemple -et par ailleurs sa carrière, toute de travail et de persévérance-, redonner aux jeunes générations le sens des vraies valeurs. Puisse le souvenir de son dynamisme et de sa foi ardente servir longtemps encore l'idéal que représente le vin de notre beau pays de France...

Je pleure aujourd'hui un ami et un filleul qui m'était cher ; nous pleurons tous un compagnon sympathique, une personnalité remarquable, un serviteur de notre cause, mais son passage ici nous a marqués, et son souvenir ne s'effacera jamais.